BURKINA FASO (TIER 2)

Le Burkina Faso est un pays pourvoyeur, de transit et de destination pour les enfants trafiqués à des fins du travail forcé et de l'exploitation sexuelle. Des femmes burkinabe sont contraintes à la prostitution après qu'elles soient arrivées en Europe. Des enfants burkinabe sont trafiqués, en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Ghana, au Nigeria, et au Mali. Les garçons trafiqués vers le Burkina Faso et à l'intérieur du Burkina Faso sont employés comme travailleurs forcés dans l'agriculture ou employés comme domestiques, ouvriers métalliques, menuisiers, et comme mineurs; les filles travaillent notamment comme domestiques et vendeuses; cependant, elles sont également soumises à la prostitution forcée. Le Burkina Faso est un pays de transit pour les enfants trafiqués du Mali et est également un pays de destination pour les enfants trafiqués du Bénin et du Togo pour des travaux forcés

Le gouvernement du Burkina Faso ne se conforme pas entièrement aux normes minimums pour éradiquer le trafic; cependant, il fait des efforts significatifs pour y parvenir. Le gouvernement a fait des efforts substantiels au cours de l'année passée pour combattre le trafic, y compris un accord de coopération avec le gouvernement du Mali pour combattre le trafic trans-frontière. Une loi anti-trafic de 2003, reste encore à être mis en application. Le gouvernement également accroître le nombre d'investigations et des poursuites judiciaires à l'encontre des trafiquants suspects. Il doit également initier des campagnes de prévention

Poursuites Judiciaires :

En 2003, le gouvernement du Burkina Faso a pris des mesures modestes pour améliorer ses poursuites judiciaires contre les trafiquants, avec la loi anti-trafic qui punit le trafic des enfants et impose des amendes substantielles aux contrevenants. En 2004, 41 trafiquants d'enfants ont été arrêtés, 16 ont été condamnés et 15 sont en attente de jugement. En plus, quatre bandes de trafiquants d'enfants ont été démantelées. Le gouvernement a signé un accord de coopération avec le gouvernement du Mali pour combattre le trafic transfrontalier des enfants.

Protection :

A cause des contraintes de ressources, le gouvernement se bat pour mettre en place un plan de protection aux victimes des trafiquants. Un soutien minimum est apporté aux enfants Burkinabe; les étrangers sont déportés. Il y a un centre à Ouagadougou pour aider à la réinsertion sociale des enfants 133 risque. Dix neuf centres de transit pour enfants trafiqués ont été créés avec la coopération du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) à travers le pays. Ces entres ont procédé à la prise en charge de 900 enfants en 2004. Les victimes ne sont pas traités comme des criminelles et leurs droits sont généralement respectés. A cause du manque des ressources, le gouvernement n'est pas en mesure de financer directement les ONG; cependant, il collabore avec les ONG et les organisations internationales pour la réinsertion des enfants trafiqués. Vingt enfants Burkinabe trafiqués ont pu être rapatriés grâce à l'accord avec le Mali.

Prévention :

Le gouvernement reconnaît que le trafic est un problème, et a mis en place un plan de prévention dans le pays. Cependant, le manque de ressource empêche ses possibilités d'entreprendre une campagne anti-trafique de prévention de long terme. Le gouvernement a sponsorisé un programme de création de Comités de Vigilance et de Surveillance qui sont implantés dans 12 des 13 régions du pays. Le gouvernement a formé les membres Comités de Vigilance et de Surveillance sur comment identifier et aider les victimes de trafic à aller dans les comités, qui existent dans 39 des 45 provinces du pays.